Responsable des productions (h/f)



Recruteur
Orchestre National d'Ile de France
Secteur d'activité
Culture/Art
Métier

Culture/Art
Localisation
Ile-de-France
Type de contrat
CDI
Début de parution
05/12/2022
Postuler

L'Orchestre national d'Ile de France

recherche son/sa

Responsable des productions

MISSIONS DU POSTE :

Sous l’autorité du ou de la directrice générale et de l’administratrice,

le·la responsable des productions garantit la mise en oeuvre budgétaire, contractuelle et logistique de tous les concerts et enregistrements de l’Orchestre national d’Île-de-France.

Il·elle assure l’encadrement direct du·de la chargé·e de production et la bonne coordination entre l’ensemble des services travaillant à la production des concerts (programmation symphonique et public famille, diffusion, bibliothèque, régie du personnel artistique).

Le·la responsable des productions construit le budget de la saison musicale de l’Orchestre.

Il·elle élabore le budget prévisionnel des productions en collaboration avec l’administratrice et en assure le suivi tout au long de l’année au fur et à mesure de la programmation musicale. Il·elle négocie les rémunérations des artistes invité·e·s.

Il·elle assure le contrôle du budget réalisé afin de suivre les dépenses et recettes de production.

Le·la responsable des productions élabore le planning des musicien·ne·s de

l’Orchestre en échangeant avec les instances représentatives du personnel et en conformité avec l’accord d’entreprise.

Il·elle construit le planning des productions et élabore un document mensuel à destination du personnel artistique de l’Orchestre. Il·elle doit être capable de proposer les meilleures organisations possibles à la direction de l’Orchestre pour mener à bien les différents projets proposés.

Le·la responsable des productions supervise l’ensemble des relations contractuelles avec les organismes partenaires de l’Orchestre (salles, sociétés de production audiovisuelles, labels…).

Il·elle supervise la contractualisation avec les salles partenaires de l’Orchestre : établissement des contrats de cession, de coréalisation, de coproduction, de location, etc..

Il·elle supervise la contractualisation pour tous les enregistrements tant en studio – albums symphoniques, enregistrement de bandes originales – que lors des captations audiovisuelles de concerts.

Le·la responsable des productions assure le lien entre l’ensemble des services travaillant à la production des concerts et un appui juridique aux autres services coordonnés pour la mise en oeuvre des différentes activités de l’Orchestre.

Il·elle est responsable de la bonne transmission des informations et des échéances, notamment auprès des services de la régie technique, de la bibliothèque musicale, de la régie du personnel artistique, des actions éducatives et culturelles et de la diffusion des concerts.

Il·elle s’assure également que les données chiffrées relatives aux concerts sont bien collectées (fréquentation, programmes de salle…)

Le·la responsable des productions réalise les dossiers de demande d’agrément au titre du crédit d’impôt spectacle vivant et est garant·e du respect des calendriers de dépôts. Il·elle peut également être amené·e à déposer divers dossiers de demande d’aides auprès d’organismes tels que La Maison de la Musique Contemporaine, la SACEM, le CNM, etc (liste non exhaustive)

PROFIL

• Fort·e d’une expérience similaire dans le spectacle vivant, vous avez une expertise budgétaire et juridique qui vous permet de répondre aux besoins de l’ensemble des concerts de la saison
• Vous avez une expérience de contrôle budgétaire
• Vous possédez des qualités et une appétence pour l’encadrement, l’organisation et savez anticiper correctement les tâches à effectuer par votre service et par les services avec lesquels vous collaborez
• Vous disposez de bonnes qualités relationnelles et d’un goût pour le travail en équipe
• Vous disposez de bonnes qualités rédactionnelles

COMPÉTENCES :

• Niveau d’études : Bac + 5
• Intérêt marqué pour le secteur culturel de manière générale, le spectacle vivant et/ou la musique symphonique en particulier
• Être présent·e certains soirs et week-end pour des répétitions et/ou des concerts
• Aisance avec l’outil informatique, notamment le Pack Office
• Anglais courant ; une troisième langue serait appréciée
• Permis B

CONDITIONS :

• Contrat à durée indéterminée
• Statut : cadre
• Rémunération envisagée : à définir selon le niveau d’expérience
• Avantages : indemnités de logement et vestimentaire, prévoyance, complémentaire santé, titres restaurant
• Disponibilité le soir et le week-end en fonction de l’activité de l’Orchestre (1540 heures annuelles soumises à la modulation du temps de travail).

Date limite de candidature au 19 décembre 2022

Adressez CV et lettre de motivation à: alexandra.aimard@orchestre-ile.com